

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 6 juillet 2015 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Madame Huguette St-Amand  
Messieurs Pierre Bérubé, Serge Morin, Jacques Proulx et Michel Bisson

Est absente Madame Louise Boudrault (absence motivée)

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux

La directrice générale secrétaire trésorière, Sylvie Désilets est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

**15-07-488**

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

**15-07-489**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir dûment constaté le quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte.

**15-07-490**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Moment de réflexion**
- 2. Ouverture de la séance**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Période de questions**
- 5. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2015**
- 6. Correspondances**
- 7. Sécurité incendie**
  - 7.1 Rapport du chef du service incendie
  - 7.2 Casernier
  - 7.3 Démission d'un membre du CSI
- 8. Voirie**
  - 8.1 Rapport du chef de voirie
- 9. Urbanisme et environnement**
  - 9.1 Rapport de l'inspectrice municipale
  - 9.2 Nouveau membre sur le comité CCU
  - 9.3 Avis de motion pour un CCUE
- 10. Loisirs et culture**
  - 10.1 Signataire pour la piste cyclable
  - 10.2 Mandataire piste cyclable avec le camp Ozanam
  - 10.3 Demande d'un ingénieur
- 11. Affaires financières**
  - 11.1 Dépôt des recettes du mois de Juin 2015
  - 11.2 Dépôt des comptes à payer du mois de Juin 2015
  - 11.3 Paiement d'honoraires professionnels à Charlebois et Gratton CPA
  - 11.4 Paiement d'honoraires professionnels à Charlebois et Gratton CPA
  - 11.5 Paiement d'honoraires professionnels à la Firme Deveau Avocats
- 12. Autres**
  - 12.1 Vacances de la directrice générale
  - 12.2 Offre de service de PG Solution
  - 12.3 Entente et transaction d'un employé
- 13. Rapport des délégations particulières des membres du conseil municipal**
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Il est résolu sur proposition de Monsieur Michel Bisson, appuyé par Monsieur Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

**Adopté unanimement**

15-07-491

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal. Madame Louise Schmidt nous expose ses inquiétudes au sujet du projet de la mine de graphite. Elle aimerait qu'un point « Projet minier » soit ajouté à l'ordre du jour des prochaines réunions du conseil, afin d'être informé des développements de ce projet. Monsieur le maire l'informe qu'une rencontre avec la minière sera demandée et que ce projet nous préoccupe.

15-07-492

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS JUIN 2015**

Il est résolu sur proposition de Monsieur Jacques Proulx, appuyé par Madame Huguette St-Amand, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session du 1<sup>er</sup> juin 2015.

**Adopté unanimement**

15-07-493

**6. CORRESPONDANCES**

- 6.1 Projet La Loutre – Louise Schmidt
- 6.2 Subvention PAARRM
- 6.3 PIIRL
- 6.4 Approbation final du programme TECQ 2008-2013
- 6.5 Demande du Camp Ozanam

**7. SÉCURITÉ INCENDIE**

15-07-494

**7.1 Rapport du directeur du service incendie**

Le directeur du service incendie dépose son rapport

15-07-495

**7.2 Casernier**

CONSIDÉRANT QU'à aucun endroit dans la *Loi sur la sécurité incendie* on fait mention du poste de *casernier*;

CONSIDÉRANT QU'un apprenti pompier ne peut utiliser les équipements du service incendie sans la supervision d'un pompier certifié;

CONSIDÉRANT le manque d'assiduité de cet apprenti;

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Madame Huguette St-Amand de rescinder la résolution 14-04-106, confirmant monsieur Éthier au poste de casernier, par contre, monsieur Éthier pourra demeurer apprenti pompier volontaire au sein du service incendie tout en continuant sa formation. Ce changement est conditionnel à l'acceptation de la municipalité de Lac-des-Plages.

**Adopté unanimement**

15-07-496

**7.3 Démission d'un membre du CSI**

CONSIDÉRANT la lettre de démission de monsieur Jacques Proulx sur le comité du CSI;

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Monsieur Michel Bisson d'accepter la démission de monsieur Jacques Proulx.

**Adopté unanimement**

**8. VOIRIE**

15-07-497

**8.1 Rapport du chef de voirie**

Monsieur Alain Gagnon dépose son rapport du mois de juin 2015

## 9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

15-07-498

### 9.1 Rapport de l'inspectrice municipale

L'inspectrice municipale Annie Desjardins dépose son rapport mensuel

15-07-499

### 9.2 Nouveau membre sur comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QU'il reste un poste à combler pour que le comité consultatif d'urbanisme soit complet

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roger Chartrand, citoyen de St-Émile-de-Suffolk, désire faire partie de ce comité

Il est résolu sur proposition de Monsieur Pierre Bérubé appuyé par Monsieur Serge Morin d'accepter la candidature de monsieur Chartrand.

**Adopté unanimement**

15-07-500

### 9.3 Avis de motion pour présenter un règlement sur la mise en place d'un comité consultatif d'urbanisme et d'environnement

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Serge Morin qu'à une séance ultérieure, un règlement sera soumis relativement à la mise en place d'un comité consultatif d'urbanisme et d'environnement.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

## 10. LOISIRS ET CULTURE

15-07-501

### 10.1 Mandataire pour le dossier de la piste cyclable

CONSIDÉRANT la résolution 15-05-450 **Demande de subvention PNR3** pour la piste cyclable

CONSIDÉRANT que la subvention a été acceptée

Il est résolu sur proposition de Monsieur Michel Bisson appuyé par Monsieur Pierre Bérubé que le conseil municipal mandate Monsieur Hugo Desormeaux à signer tous documents pour donner plein effet à cette entente.

**Adoptée à l'unanimité**

15-07-502

### 10.2 Mandataire pour le dossier de la piste cyclable sur le terrain du Camp Ozanam

CONSIDÉRANT que la piste cyclable passera sur les terrains du Camp Ozanam;

CONSIDÉRANT que la Municipalité aura besoin d'un droit de passage;

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Madame Huguette St-Amand que le conseil municipal mandate Monsieur Hugo Desormeaux à signer tous documents pour donner plein effet à cette entente.

**Adoptée à l'unanimité**

15-07-503

### 10.3 Demande d'un ingénieur pour les plans et devis de la piste cyclable

CONSIDÉRANT que nous aurons besoin d'un ingénieur pour les plans et devis de la piste cyclable

Il est résolu sur proposition de Monsieur Michel Bisson appuyé par Monsieur Jacques Proulx que le conseil municipal mandate André Pilon Ingénieur.

**Adoptée à l'unanimité**

## **11.AFFAIRES FINANCIÈRES**

**15-07-504**

### **11.1 Dépôt des recettes du mois de Juin 2015**

Un état des recettes du mois de Juin 2015 au montant de 198 673.77\$ est déposé au conseil municipal.

**15-07-505**

### **11.2 Comptes à payer du mois de Juin 2015**

Il est résolu sur proposition de M. Michel Bisson appuyé par M. Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois de juin 2015 pour un montant total de 117 971.68\$ réparti de la façon suivante :

- Comptes à payer : chèque no 1806 à 1847. Le montant total des chèques pour le mois juin 2015 s'élève à 117 971.68\$

#### **Adoptée unanimement**

Je soussignée, Sylvie Désilets, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponible au paiement des comptes du mois de juin 2015.

Sylvie Désilets, secrétaire-trésorière

**15-07-506**

### **11.3 Paiement d'honoraires professionnels à Charlebois et Gratton, CPA Inc.**

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin, appuyé par Monsieur Pierre Bérubé que le conseil autorise la directrice générale à payer le montant de 1 225.00\$ (taxes en sus) pour les honoraires professionnels de Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour l'audit du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier.

#### **Adoptée unanimement**

**15-07-507**

### **11.4 Paiement d'honoraires professionnels à Charlebois et Gratton, CPA Inc.**

Il est résolu sur proposition de Madame Huguette St-Amand, appuyé par Monsieur Michel Bisson que le conseil autorise la directrice générale à payer le montant de 1 300.00\$ (taxes en sus) pour les honoraires professionnels de Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour l'audit de la collecte sélective de matières recyclables.

#### **Adoptée unanimement**

**15-07-508**

### **11.5 Paiement d'honoraires professionnels à la Firme Deveau Avocats**

Il est résolu sur proposition de Monsieur Pierre Bérubé, appuyé par Monsieur Jacques Proulx que le conseil autorise la directrice générale à payer le montant de 142.50\$ (taxes en sus) pour les honoraires professionnels de la Firme Deveau Avocats.

#### **Adoptée unanimement**

## **12 AUTRES**

**15-07-509**

### **12.1 Vacances de la directrice générale**

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Monsieur Pierre Bérubé que le conseil accepte les dates de vacances de la directrice générale, soit du 12 au 25 juillet 2015.

#### **Adopté à l'unanimité**

15-07-510

**12.2 Offre de service de PG Solutions**

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin, appuyé par Monsieur Pierre Bérubé que le conseil municipal accepte l'offre de service de PG Solutions pour la sauvegarde des données quotidiennes du service informatique, au montant de 395.00\$ (taxes en sus) annuellement et un montant unique de 457.00\$ (taxes en sus) pour les équipements et logiciels.

**Adoptée unanimement**

15-07-511

**12.3 Entente et transaction d'un employé**

CONSIDÉRANT la décision datée du 5 mai 2014 de la Municipalité de destituer l'employé embauché le 6 décembre 2009;  
CONSIDÉRANT la plainte déposée en vertu de la Commission des Normes du Travail par l'employé embauché le 6 décembre 2009  
CONSIDÉRANT que la Municipalité et l'Employé embauché le 6 décembre 2009 désirent régler toutes les conséquences de la destitution de cet Employé au moyen d'une « Transaction et quittance »

Il est proposé par Monsieur Pierre Bérubé appuyé par Monsieur Serge Morin et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

La Municipalité autorise le Maire Hugo Desormeaux à signer l'entente intitulée « Transaction et quittance » prévoyant les termes et modalités prévues à cette fin, tel que présenté.

**Adoptée unanimement**

15-07-512

**13. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

15-07-513

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 8h50, il est résolu sur proposition de Monsieur Michel Bisson appuyé par Monsieur Serge Morin que la présente séance soit levée.

**Adoptée unanimement.**

---

Sylvie Désilets, Directrice générale  
Secrétaire trésorière

---

Hugo Desormeaux, Maire